



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE DU NORD  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE**

---

**RÈGLEMENT N°1203-21  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 400 000 \$ POUR LA RÉFECTION DU  
PAVAGE DE CERTAINES RUES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer des travaux de pavage sur certains chemins de la  
Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à un emprunt pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code *municipal du Québec*, le  
règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion  
donné à la séance du 19 janvier 2021;

ATTENDU QUE le présent règlement respecte les conditions fixées à l'alinéa 4,  
paragraphes 1 et 2 de l'article 1061 du Code municipal du Québec et qu'en conséquence  
ce règlement d'emprunt ne sera soumis qu'à l'approbation du ministre des Affaires  
municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le conseil est autorisé à procéder à la réfection du pavage de certaines rues situées sur  
le territoire de la Municipalité telles qu'identifiées à l'Annexe A, pour une somme de  
1 400 000 \$, incluant les frais, les taxes et les imprévus tels qu'il appert de l'estimation  
détaillée préparée par Mathieu Meunier, directeur du Service des travaux publics,  
datée du 5 janvier 2021 laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme  
Annexe B.

**ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 400 000 \$ pour les fins du présent  
règlement.

**ARTICLE 3**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est  
autorisé à emprunter la somme de 1 400 000 \$ sur une période de 15 ans.

**ARTICLE 4**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement  
en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé  
et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles  
imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux  
suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque  
année.

**ARTICLE 5**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisé par le présent règlement est plus  
élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le  
conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense  
décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6**

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de  
dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de  
l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à  
la période fixée pour le versement de la subvention, lorsqu'il s'agit d'une diminution du  
terme décrété au présent règlement.

**ARTICLE 7**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



N° de résolution  
ou annotation

## ADOPTÉ

---

Bruno Laroche, maire

---

Marie-Ève Huneau, greffière et sec.-très. adjointe

Avis de motion :	2021-01-014	19 janvier 2021
Dépôt du projet de règlement	2021-01-014	19 janvier 2021
Adoption du règlement :	2021-02-XXX	8 février 2021
Approbation du MAMH		
Avis public d'entrée en vigueur :		



N° de résolution  
ou annotation

## Annexe A – Réfection des routes prévues en 2020

### Rapport - État des chaussées - ROUTES SECONDAIRES



NOM DE RUE	#S	DATE RÉFECTION	TRONÇON	L PAVÉE	CÔTE	COÛT ESTIMÉ AVTX
305e avenue	4	-	Entre le N° civique 108 et le N° 152	330	D	69 600,50 \$
368e avenue	4	-	Section pavée	215	D	52 366,94 \$
Sous-total - Routes secondaires						120 967,44 \$

### Rapport - État des chaussées - BOULEVARDS

NOM DE RUE	#S	DATE RÉFECTION	TRONÇON	L PAVÉE	CÔTE	COÛT ESTIMÉ AVTX
Chemin des Hauteurs	5	-	Entre le Chemin de Mont-Rolland et Lac des Sources	650	D-	169 255,20 \$
Chemin de la Carrière	2	-	Entre le Chemin du Lac Connelly et le Chemin du Roi	985	D-	236 377,34 \$
Chemin du Lac Morency	3	-	Entre la rue de la Chaumière et la RTE333	1 200	D-	327 639,57 \$
Chemin du Mont-Rolland	5	-	Entre le N° civique 107 et le N° 347	1 590	D-	415 731,43 \$
Sous-total - Boulevards						1 149 003,54 \$

Sous-total						1 269 970,98 \$
Divers - imprévu (5%)						63 498,55 \$
Taxes nettes						66 500,13 \$
Total						1 399 969,65 \$

Préparé par :  
Date:

Mathieu Meunier  
05-janv-21



N° de résolution  
ou annotation

## Annexe B – Estimation détaillée

### 305e avenue

<b>Description des travaux</b>	Reprofilage de fossé, enlèvement de roches et du pavage en place, rechargement granulaire et nouveau pavage	
<b>Longueur du segment</b>	330	m
<b>Largeur du segment</b>	6.0	m
<b>Largeur accotement</b>	0.5	m
<b>Superficie du segment</b>	1 980	m <sup>2</sup>
<b>Dmm du pavage</b>	2.572	kg/m <sup>3</sup>

#### Détail des coûts en matériaux et en machineries

	Coût unitaire budgété	Quantités	Total	Coût unitaire réel	Quantités	TOTAL
<b>Travaux de préparation</b>						
pelle mécanique louée						- \$
pelle mécanique à l'heure	105.00 \$	30	3 150.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (Corbeil)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Gingras)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Sous-poste)	75.00 \$	30	2 250.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (St-Orge)						- \$
camion 12 roues à l'heure	85.00 \$	0	- \$			- \$
compacteur par jour	400.00 \$	1	400.00 \$			- \$
niveleuse à l'heure	110.00 \$	8	880.00 \$			- \$
pepinière à l'heure	85.00 \$		- \$			- \$
camion semi à l'heure	95.00 \$		- \$			- \$
pierrerie 56-112 mm à la tonne (Carrière)						- \$
pierrerie 56-112 mm à la tonne (Réserve)	12.00 \$		- \$			- \$
disposition du pavage à la tonne	8.50 \$		- \$			- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Carrière)						- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Réserve)						- \$
gravier 0-3/4" (achat) à la tonne (m)	13.00 \$	0.0	- \$			- \$
pierrerie 0-56 à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
5mm (0-5) à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
membrane au mètre carré (% recouvrement)	20	0.75 \$	- \$			- \$
pulvérisation au mètre carré	1.80 \$	1 980	3 564.00 \$			- \$
<b>Travaux de pavage</b>						
pavage à la tonne ESG-14 (m)	0.085	110.00 \$	432.9	47 615.44 \$		- \$
pavage entrée résidentielle à la tonne	Long. Larg. Epais.					- \$
#130	4 6.1 0.06	110.00 \$	0.0	- \$		- \$
#108	24.1 4.6 0.06	110.00 \$	0.0	- \$		- \$
pavage bavette ou jonction rue à la tonne	Long. Larg. Epais.					- \$
		110.00 \$	0.0	- \$		- \$
émulsion		- \$		- \$		- \$
datot en mètre linéaire		55.00 \$		- \$		- \$
fine grade au mètre carré		2.00 \$	1 980	3 960.00 \$		- \$
<b>Autres travaux</b>						
déplacement machinerie forfaitaire		1.00 \$	105	105.00 \$		- \$
déplacement machinerie forfaitaire (Mini-Excavation Yves)				- \$		- \$
tuyau PEHD 375 mm. A l'unité de 6 mètres				- \$		- \$
tuyau PEHD 450 mm, à l'unité de 6 mètres		400.00 \$	0	- \$		- \$
tuyau PEHD 600 mm, à l'unité de 6 mètres		550.00 \$		- \$		- \$
manhole PEHD triple parois		1 000.00 \$		- \$		- \$
accotement location équipe à l'heure		150.00 \$	16	2 400.00 \$		- \$
ensemencement au mètre carré (% de rue)		0.90 \$	0	- \$		- \$
signaleur à l'heure		35.00 \$	0	- \$		- \$
émondage au mètre linéaire (% de rue)	60	5.00 \$	396	1 980.00 \$		- \$
dynamitage forfaitaire				- \$		- \$
location d'outils				- \$		- \$
		<b>SS TOTAL</b>		66 304.44 \$		<b>SS TOTAL RÉEL</b>
<b>Divers imprévus (%)</b>	<b>5</b>			3 315.22 \$		
				69 619.66 \$		
<b>Taxes 1,04987</b>				3 471.93 \$		
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>73 091.59 \$</b>		



N° de résolution  
ou annotation

### 368e avenue

#### Description des travaux

Reprofilage de fossé, enlèvement de roches et du  
pavage en place, rechargement granulaire et  
nouveau pavage

Longueur du segment	215	m
Largeur du segment	4.5	m
Largeur accotement	0.5	m
Superficie du segment	968	m²
Dmm du pavage	2.572	kg/m³

#### Détail des coûts en matériaux et en machineries

	Coût unitaire budgété	Quantités	Total	Coût unitaire réel	Quantités	TOTAL
<b>Travaux de préparation</b>						
pelle mécanique louée						- \$
pelle mécanique à l'heure	105.00 \$	40	4 200.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (Corbeil)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Gingras)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Sous-poste)	75.00 \$	40	3 000.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (St-Onge)						- \$
camion 12 roues à l'heure	85.00 \$	15	1 275.00 \$			- \$
compacteur par jour	400.00 \$	1	400.00 \$			- \$
niveleuse à l'heure	110.00 \$	8	880.00 \$			- \$
pepinière à l'heure	85.00 \$		- \$			- \$
camion semi à l'heure	95.00 \$		- \$			- \$
pierrre 56-112 mm à la tonne (Carrière)						- \$
pierrre 56-112 mm à la tonne (Réserve)	12.00 \$		- \$			- \$
disposition du pavage à la tonne	8.50 \$		- \$			- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Réserve)						- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Carrière)						- \$
gravier 0-3/4" (achat) à la tonne (m)	13.00 \$	279.1	3 627.91 \$			- \$
pierrre 0-56 à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
5mm (0-5) à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
membrane au mètre carré (% recouvrement) 20	0.75 \$		- \$			- \$
pulvo au mètre carré	1.80 \$	968	1 741.50 \$			- \$
<b>Travaux de pavage</b>						
pavage à la tonne ESG-14 (m)	110.00 \$	211.5	23 266.63 \$			- \$
pavage entrée résidentielle (3X5X0.060) à la t	110.00 \$	10.6	1 163.25 \$			- \$
pavage bavette (5mX6mX0.085) ou jonction n	110.00 \$	2.1	232.65 \$			- \$
émulsion	- \$		- \$			- \$
dalot en mètre linéaire	55.00 \$	110	6 050.00 \$			- \$
fine grade au mètre carré	2.00 \$	968	1 935.00 \$			- \$
<b>Autres travaux</b>						
déplacement machinerie forfaitaire	1.00 \$	105	105.00 \$			- \$
déplacement machinerie forfaitaire (Mini-Excavation Yves)			- \$			- \$
tuyau PEHD 375 mm. À l'unité de 6 mètres						- \$
tuyau PEHD 450 mm, à l'unité de 6 mètres	400.00 \$	5	2 000.00 \$			- \$
tuyau PEHD 600 mm, à l'unité de 6 mètres	550.00 \$		- \$			- \$
manhole PEHD triple parois	1 000.00 \$		- \$			- \$
accotement location équipe à l'heure	150.00 \$	8	1 200.00 \$			- \$
ensemencement au mètre carré (% de rue)	0.90 \$	0	- \$			- \$
signaleur à l'heure	35.00 \$	0	- \$			- \$
émondage au mètre linéaire (% de rue) 60	5.00 \$	258	1 290.00 \$			- \$
dynamitage forfaitaire			- \$			- \$
location d'outils			- \$			- \$
		<b>SS TOTAL</b>	52 366.94 \$		<b>SS TOTAL RÉEL</b>	- \$
Divers imprévus (%)	5		2 618.35 \$			
			54 985.29 \$			
Taxes 1,04987			2 742.12 \$			
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>57 727.41 \$</b>			





N° de résolution  
ou annotation

## Chemin des Hauteurs

### Description des travaux

Reprofilage de fossé, enlèvement de roches et du pavage en place, rechargement granulaire et nouveau pavage

Longueur du segment	650	m
Largeur du segment	6.2	m
Largeur accotement	0.5	m
Superficie du segment	4 030	m <sup>2</sup>
Dmm du pavage	2.572	kg/m <sup>3</sup>

### Détail des coûts en matériaux et en machineries

	Coût unitaire budgété	Quantités	Total	Coût unitaire réel	Quantités	TOTAL
<b>Travaux de préparation</b>						
pelle mécanique louée						- \$
pelle mécanique à l'heure	105.00 \$	80	8 400.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (Corbeil)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Gingras)						- \$
camion 10 roues à l'heure (Sous-poste)	75.00 \$	160	12 000.00 \$			- \$
camion 10 roues à l'heure (St-Onge)						- \$
camion 12 roues à l'heure	85.00 \$	32	2 720.00 \$			- \$
compacteur par jour	400.00 \$		- \$			- \$
niveleuse à l'heure	110.00 \$	8	880.00 \$			- \$
pepinière à l'heure	85.00 \$		- \$			- \$
camion semi à l'heure	95.00 \$		- \$			- \$
pierrre 56-112 mm à la tonne (Carrière)						- \$
pierrre 56-112 mm à la tonne (Réserve)	12.00 \$		- \$			- \$
disposition du pavage à la tonne	8.50 \$		- \$			- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Réserve)						- \$
gravier 0-3/4" à la tonne (Carrière)						- \$
gravier 0-3/4" (achat) à la tonne (m)	0.1	13.00 \$	1027.8	13 361.14 \$		- \$
pierrre 0-56 à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
5mm (0-5) à la tonne	13.00 \$		- \$			- \$
membrane au mètre carré (% recouvrement)	20	0.75 \$		- \$		- \$
pulvo au mètre carré	1.80 \$	4 030	7 254.00 \$			- \$
<b>Travaux de pavage</b>						
pavage à la tonne GB-20 (m)	0.06	110.00 \$	621.9	68 410.06 \$		- \$
pavage à la tonne EG-10 (m)	0.03	110.00 \$	311.0	34 205.03 \$		- \$
pavage entrée résidentielle à la tonne	Long. Larg. Epais.					- \$
	0.06	110.00 \$	0.0	- \$		- \$
	0.06	110.00 \$	0.0	- \$		- \$
pavage bavette ou jonction rue à la tonne	Long. Larg. Epais.					- \$
Lac des Sources	2.8 8.6 0.085	110.00 \$	5.3	579.08 \$		- \$
504e Avenue	4.9 7.7 0.085	110.00 \$	8.2	907.34 \$		- \$
Lac Adair	5.5 8.0 0.085	110.00 \$	9.6	1 058.12 \$		- \$
501e Avenue	2.5 11.9 0.085	110.00 \$	6.5	715.43 \$		- \$
émulsion		- \$		- \$		- \$
dalot en mètre linéaire		55.00 \$	0	- \$		- \$
fine grade au mètre carré		2.00 \$	4 030	8 060.00 \$		- \$
<b>Autres travaux</b>						
déplacement machinerie forfaitaire	1.00 \$	105	105.00 \$			- \$
déplacement machinerie forfaitaire (Mini-Excavation Yves)						- \$
tuyau PEHD 375 mm (15 po). À l'unité de 6 mètres	500.00 \$	6	3 000.00 \$			- \$
tuyau PEHD 450 mm (18 po), à l'unité de 6 mètres	600.00 \$	2	1 200.00 \$			- \$
tuyau PEHD 600 mm (24 po), à l'unité de 6 mètres	800.00 \$		- \$			- \$
manhole PEHD triple parois	1 000.00 \$		- \$			- \$
accotement location équipe à l'heure	150.00 \$	30	4 500.00 \$			- \$
ensemencement au mètre carré (% de rue)	0.90 \$	0	- \$			- \$
signaleur à l'heure	75.00 \$	8	600.00 \$			- \$
émondage au mètre linéaire (% de rue)	40	5.00 \$	260	1 300.00 \$		- \$
dynamitage forfaitaire						- \$
location d'outils						- \$
		<b>SS TOTAL</b>	169 255.20 \$	<b>SS TOTAL RÉEL</b>		- \$
Divers imprévus (%)	5		8 462.76 \$			- \$
			177 717.96 \$			- \$
Taxes 1,04987			8 862.79 \$			- \$
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>186 580.75 \$</b>			- \$



